**00.00.0 Revêtement terrasse en bois composite à base de chlorure de polyvinyle (PVC) QF m²**

31/08/2023

**Définition :**

Revêtement de terrasse avec des lames en bois composite sur lambourdes et/ou cadre en aluminium, comprenant toutes les fixations nécessaires, pieds de support et finition complète.  
Propriétés du revêtement terrasse en bois composite à base de PVC : 100% résistant à l'eau, facile d'entretien, durable, anti-éclats et imputrescible, …  
Le système de revêtement de terrasse (lames de terrasse + sous-structure surélevée) bénéficie d'un certificat incendie Broof(t1) et convient donc pour une utilisation sur les toits comme issue de secours.  
Le revêtement de terrasse est massif (plein) et convient parfaitement aussi bien aux applications publiques, à la restauration et aux toits-plats, de l'allée de jardin au bord de l'étang, de la terrasse au bord de la piscine.  
Les fibres de bois dans la matière première proviennent de bois portant le label de qualité PEFC (bois issu de forêts gérées durablement et socialement). Tous les composants de la terrasse sont entièrement recyclables.

Les lames de terrasse sont dotées d'une couche supérieure en PVC dans 4 variations de couleurs tout autour. La couche supérieure en PVC garantit une terrasse très résistante aux taches et facile à nettoyer.

**Matériau :**

La matière des profilés de revêtement est un composite de ± 50% PVC non plastifié très résistant aux chocs et ± 50% fibres de bois. Les fibres de bois de la matière première sont certifiées PEFC. L’extrusion se fait conforme aux exigences spécifiées dans la norme ISO 9001.

**Caractéristiques du matériau**

▪ Densité : 1,41 ± 0,05 kg/dm³ suivant ISO 1183-1/A

▪ Dilatation linéique en longueur : 20-25 x 10-6/mK suivant ISO 11359-2

▪ Durabilité

▪ Absorption d'eau à 28 jours en longueur : <8% suivant EN 317

▪ Résistance aux termites, insectes : classe 1 suivant EN 117

▪ Résistance aux basidiomycètes : classe 1 suivant ENV 12038

▪ Résistance aux micro-organismes de pourriture molle : classe 1 suivant CEN/TS 15038-2

**Caractéristiques du produit**

▪ Résistance au glissement (côté rainurée) : classe R10 suivant DIN 51130

▪ Résistance au glissement (côté plat) : classe R11 suivant DIN 51130

Les lames de terrasse sont massives.  
Dimensions: épaisseur 20 mm x largeur 140 mm

La surface visible des lames est plane / prévue de rainures longitudinales fines.

**Couleur**

La couche supérieure en PVC est colorée dans la masse et présente un aspect mat. Lors de l'extrusion, un pigment de couleur noire est ajouté, créant une structure de flamme unique qui donne un aspect naturel au bois.  
Couleur : Veuillez consulter notre collection de couleurs le plus récemment sur www.deceuninck.be

**Profilés et accessoires**

La fixation des lames de terrasse est visible dans une mesure limitée et est réalisée avec des clips de montage en PA6.6.

La sous-structure est constituée de lambourdes en aluminium.

Des plots en PP qui peuvent supporter un cadre flottant indéformable sont disponibles. Des patins en caoutchouc sont également disponibles.

Le système de revêtement terrasse offre des options de finition pour les bords visibles.

Tous les profilés et accessoires forment un système de revêtement de terrasse dans lequel tous les composants sont coordonnés et proviennent du même fabricant des lames de terrasse.

**Réaction au feu**

Le système de revêtement terrasse bénéficie d'un certificat incendie Broof(t1)\* pour les toitures plates sur les bâtiments soumis à l’Arrêté Royal ‘Normes de base Prévention incendie’ (toutes les nouvelles constructions à l’exception des maisons unifamiliales). Le certificat a été accordé à base d’un test (suivant la norme NBN CEN TS 1187). La classe Broof(t1) représente la performance d’un toit exposé à un feu extérieur (NBN EN 13501-5) et doit empêcher le développement de sources d’incendie secondaires.   
\*Broof(t1) est uniquement valable suivant l’installation testé sur un cadre indéformable de lambourdes structurelles en aluminium provenant du même fabricant des lames de terrasse, d’une entraxe de max. 50 cm et posé sur des plots ou des patins en caoutchouc.  
Le certificat Broof(t1) doit être présenté à l'auteur de projet avant la signature de l'attribution du marché.

**Exécution :**

▪ Sens de pose des lames terrasses: Selon plan de pose

▪ Modèle de pose : seulement des longueurs complètes / en quinconce / façon aléatoire

Les directrices d'installation ci-dessous ne sont qu’un résumé des principes les plus fondamentaux. Suivez attentivement les instructions d'installation les plus récentes du fabricant du système de profilés. En cas de divergence/contradiction des paragraphes ci-dessous, ceux-ci seront annulés par les instructions de montage du fabricant du système de profilés.

**Application**

▪ Les lames de terrasse ne peuvent pas être considérées comme un élément structurel ! Pour appliquer les lames de terrasse sur des passerelles, balcons,  
escaliers, … (cette liste n’est pas limitative) vous devez prendre des précautions spécifiques pour convenir aux normes en vigueur.  
▪ Les garde-corps, banquettes, ... doivent être fixé directement dans la sousstructure.  
Jamais dans les lames de terrasse.  
▪ Au niveau de l'évacuation des eaux d'un toit plat ou d'une terrasse, une partie des lames terrasse est démontable sur une superficie d'environ 45x45 cm (couvercle).  
▪ L’installation des profilés est impossible lorsque la température est inférieure à 0°C.

**Construction**

▪ Tous les déchets entre le plancher porteur et le sol de la terrasse sont soigneusement éliminés.

▪ Les lames de terrasse seront montées sur une sous-structure. Une fixation directe au sol des lames de terrasse n’est pas admise pour des raisons de ventilation et d’évacuation des eaux.

▪ Un géo-textile peut-être prévu sur la fondation. La pose du géotextile entre  
les lames de terrasse et les lambourdes n’est pas admise pour des raisons de  
ventilation.

▪ Les terrasses sont posées sous une pente de 10 mm/m. De préférence dans la direction longitudinale des lames terrasse. En tout cas, éloigné de la construction du bâtiment/maison. Si cela n'est pas possible autrement, un profilé de drainage en aluminium anodisé appartenant au système de revêtement terrasse est fourni.

▪ Tenez compte d'un jeu minimum de 10 mm par rapport aux seuils, murs, rebords.

▪ Tenez compte d'un jeu minimum de 10 mm entre le sol de la terrasse par rapports aux seuils (en pierre bleue).

▪ Sur des toits plats : suivant les normes Belges

▪ La hauteur du rebord de la couche d'étanchéité doit être 150 mm au minimum.

▪ Le niveau de la terrasse doit être au minimum 50 mm en dessous du niveau de la couche d'étanchéité.

▪ Les détails de la mise en œuvre tiennent compte du tassement possible des lames de terrasse et/ou de la sous-structure.

**Composition de la sous-struture**

**(soit)**

Installation d'une sous-structure flottante adaptée à toute surface portante.  
▪ Les cadres sont construites à partir de lambourdes en aluminium extrudé de ± 50x50 mm. Les lambourdes sont reliées en 1 tout par des plaques de base à clames dans lesquelles sont clipsées les lambourdes en aluminium. Des connecteurs d'angle seront placés sur les coins du cadre. Toutes les pièces font partie du système de revêtement de terrasse .  
▪ Les cadrements sont placées sous une pente de 10 mm/m. De préférence dans le sens longitudinal des lames de terrasse. En tout cas, éloigné de la construction du bâtiment/maison. Si cela n'est pas possible autrement, un profilé de drainage en aluminium anodisé appartenant au système de revêtement terrasse est fourni. Des plots réglables sont utilisés pour réaliser cette pente. Ces plots sont placés en dessous des lambourdes portantes des cadrements.  
▪ L'entraxe maximal des plots est déterminé en fonction de la capacité portante du sous-sol. Le support maximum absolu des lambourdes porteuses est de 70 cm.  
▪ L'entraxe entre les lambourdes est de 50 cm au maximum.  
A hauteur de la première et de la dernière lambourde, l'entraxe de la lambourde suivante est confirmé à un maximum de 25 cm.  
▪ Évitez tout porte-à-faux libre des lames de terrasse afin d'éviter une déformation des lames de terrasse. 5 cm est le maximum.

**(soit)**

Pose de lambourdes non reliées sur un support structurel, c'est-à-dire une dalle en béton, une structure en acier ou une terrasse en carrelage existante. En d’autres termes : les lambourdes doivent être fixées dans le sous-sol structurel.  
▪ La sous-structure est construite à partir de lambourdes en aluminium extrudé de ± 50x50 mm, placées séparément les unes des autres.  
▪ Les lambourdes s'appuient sur toute leur longueur sur la fondation structurelle avec une pente de 10 mm/m ou sont appuyées par des cales structurelles tous les 50 cm maximum. L'utilisation de plots n'est pas autorisée. La lambourde doit être fixée à hauteur de chaque cale.  
▪ Les terrasses sont placées sous une pente de 10 mm/m. De préférence dans le sens longitudinal des lames de terrasse. En tout cas, éloigné de la construction du bâtiment/maison. Si cela n'est pas possible autrement, un profilé de drainage en aluminium anodisé appartenant au système de revêtement terrasse est fourni.  
▪ Les lambourdes sont fixées au sol tous les 50 cm au maximum avec des dispositifs de fixation adaptés, en fonction de la nature du support. Le début et la fin de la lambourde doivent également être vissés.  
▪ L'entraxe entre les lambourdes est de 50 cm au maximum.  
A hauteur de la première et de la dernière lambourde, l'entraxe de la lambourde suivante est confirmé à un maximum de 25 cm.  
▪ Évitez tout porte-à-faux libre des lames de terrasse afin d'éviter une déformation des lames de terrasse. 5 cm est le maximum.  
▪Dans le cas d'un sous-sol imperméable, un drainage efficace de l'eau doit être garanti à tout moment.  
▪ Pour finir le bord de la terrasse, il peut être nécessaire de prévoir des lambourdes supplémentaires pour supporter les profilés de finition.

**Installation lames terrasses**

**Aspect visuel**

▪ Les lames terrasses sont susceptibles à des variations de couleur. Pour un effet naturel, il faut mélanger les lames de terrasse avant l’installation. L'intégration de différentes longueurs de livraison dans une surface de terrasse est proscrit pour la même raison.  
▪ Faites attention de poser toutes les lames terrasses dans le même sens pour éviter des différences de couleur dû aux différences d’angles d’incidence. Vous pouvez reconnaître le sens de pose à l’aide d’une rainure sur le côté des lames terrasses.  
▪ Toutes les lames de terrasse doivent être raccourcies aux deux extrémités pour éviter toute imperfection due au processus de fabrication.  
▪ Prévoyez toujours 3 lambourdes au minimum pour le support d’une lame de terrasse.   
▪ Évitez un porte-à-faux des planches terrasses. Dans tous les cas, 5 cm est le maximum.

**Fixation**

▪ Les lames de terrasse sont fixées à l'aide des clips de montage en polyamide du système de revêtement terrasse. Le joint entre les lames de terrasse est défini par les clips de montage.  
La distance maximale entre 2 fixations est de 50 cm.  
▪ Le collage des lames de terrasse n'est pas autorisé !  
▪ Ne vissez jamais directement à travers la lame de terrasse afin de garantir la libre dilatation des lames de terrasse.  
▪ Prévoir un joint de dilatation de 5 mm à hauteur d'un raccord bout à bout de 2 lames de terrasse.

**Achèvement**

Les bords des terrasses où la sous-structure est visible sont finis par

**(soit)**

un profilé de finition en aluminium appartenant à la gamme du fournisseur du système. Le profil est de couleur **naturelle/noir/brun** anodisé.

**(soit)**

un profilé de finition en aluminium en combinaison avec une lame de terrasse. Les finitions font partie de la gamme du fournisseur du système. Le profilé en aluminium est de couleur **naturelle/noir/brun** anodisé. La lame de terrasse est composée du même bois composite et de la même couleur que les lames de terrasse et fait partie de la gamme du fournisseur de systèmes.

**Transport et entreposage sur chantier :**

Le transport des profilés ne doit être effectué qu’horizontalement et soutenus à intervalles réguliers de 80 cm maximum. Les profilés de plus de 2 m de long doivent être déplacés par deux personnes. Faites en sorte que les profilés soient protégés pendant le transport. Les profilés composites glissent facilement les uns sur les autres lorsqu’ils sont superposés, ce qui risque de provoquer des traces et des rayures sur les profilés.   
Sur chantier, enlevez ou ouvrez les emballages éventuelles de profilés .  
Les profilés doivent être empilés horizontalement (donc couchés) et soutenus à intervalles réguliers de 80 cm maximum. Des différences de teinte apparaissent lorsque les profilés sont entreposés à l’air libre. Les parties exposées aux éléments naturels comme la pluie, le rayonnement UV, etc. vont présenter des variations de couleur et d’apparence. Le processus de stabilisation se poursuivra lorsque ces profilés seront complètement exposés à l’air libre. Protegez les profilés avec une bâche opaque en tenant compte d'une ventilation suffisante.

**Nature du marché :**

Quantité Forfaitaire (QF)

**Mesurage :**

Unité de mesure : m²

Code de mesurage :